



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 FÉVRIER 2024 À 19 H 00
DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Adoption de l'ordre du jour

2. PROCÈS-VERBAUX

2.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2024, 19 h

3. SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3.1. Octroie d'une aide financière à la société Le Tournant 3F inc. dans le cadre du Fonds municipal destiné aux entreprises

4. SERVICE DES LOISIRS

4.1. Accepter le protocole d'entente avec le Centre plein air Do-Mi-Ski pour l'organisation et la tenue du Festineige

5. SERVICE DES FINANCES ET DE LA TRÉSORERIE

5.1. Adoption de la liste des dons et subventions

5.2. Adoption du budget 2024 de l'Office Municipal d'Habitation Maria-Chapdelaine

5.3. Entériner le coût réel des projets du fonds de roulement 2023

5.4. Autoriser la création d'une réserve 2023 pour le projet d'achat d'une génératrice pour l'usine Saint-Michel

6. SERVICE DU GREFFE

6.1. Octroi de gré à gré - acquisition du logiciel de Constellio et abonnement annuel au plan support Argent

6.2. Accepter l'entente de services aux personnes sinistrées avec La Société canadienne de la Croix-Rouge

6.3. Adoption des états financiers annuels de l'Office Municipal d'Habitation Maria-Chapdelaine au 31 décembre 2022

6.4. Avis de motion - règlement numéro 1922-24 modifiant le Règlement numéro S.Q.-17-01 concernant la circulation et le stationnement applicable par la Sûreté du Québec

- 6.5. Entente relative à la fourniture d'un service d'ingénierie et d'expertise techniques par la MRC de Maria-Chapdeleaine
- 6.6. Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2024
- 6.7. Rapport annuel 2023 sur l'application du Règlement numéro 1738-18 sur la gestion contractuelle

7. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 7.1. Autoriser l'embauche de pompiers et pompières à temps partiel
- 7.2. Autoriser l'embauche d'employés occasionnels au Service des loisirs
- 7.3. Dotation d'un poste régulier d'agent à l'urbanisme
- 7.4. Dotation d'un poste régulier d'agent de développement au Service des loisirs
- 7.5. Dotation d'un poste régulier de technicien en génie civil au service des travaux publics et de l'ingénierie
- 7.6. Entériner l'embauche d'employés temporaire au Service des travaux publics et de l'ingénierie

8. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'INGÉNIERIE

- 8.1. Analyse de soumissions - élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable des usines de production d'eau Hamel et Sainte-Marie
- 8.2. Analyse de soumissions - entériner achat des fournitures pour les travaux de réfection de l'émissaire Rousseau
- 8.3. Analyse de soumissions - C-2624-2023 - fourniture de chaux 2024
- 8.4. Délégation de pouvoir - Règlements numéro 1737-18 et 1738-18 et leurs amendements
- 8.5. Fournisseur 2024-2025 - additif chimique - chlorure de zinc contre la corrosion
- 8.6. Octroi du contrat de gré à gré - échantillonnage, recyclage et suivi des livraisons et des épandages des boues municipales - vidange des boues des étangs
- 8.7. Approbation des critères d'évaluation définis au processus contractuel d'évaluation qualitative pour le contrat - laboratoire - Plateau Saint-Louis / collecte et traitement des eaux usées / service de laboratoire

9. SERVICE DE L'URBANISME

- 9.1. Accepter l'offre d'achat et autoriser la vente du lot 6 534 130 du cadastre du Québec (rue des Franciscaines - terrain no 4) à M. Frédéric Potvin et Mme Caroline Lemieux pour un montant de 87 500 \$
- 9.2. Demande d'un usage conditionnel - 319, rue De Quen
- 9.3. Élection d'un bureau de direction au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 9.4. PIIA Centre-ville - 1591, rue des Érables
- 9.5. Adoption des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme pour 2023

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1. Motion de félicitations - Club de patinage de vitesse Opti-Vite de Dolbeau inc. - compétition régionale

10.2. Motion de félicitations - soirée-bénéfice Club Rotary de Dolbeau-Mistassini

11. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

12. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES JOURNALISTES

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE